

Une population stable dans la région, qui ne croît que dans le Loiret et l'Indre-et-Loire

Insee Flash Centre-Val de Loire • n° 76 • Décembre 2023

Au 1^{er} janvier 2021, près de 2,6 millions de personnes vivent en Centre-Val de Loire. La population reste stable entre 2015 et 2021. Seuls le Loiret et l'Indre-et-Loire continuent de gagner des habitants. Ce sont aussi les seuls avec l'Eure-et-Loir où le solde naturel est excédentaire. Ces départements bénéficient de la dynamique démographique des métropoles d'Orléans et de Tours. Le nombre d'habitants diminue dans les autres départements, particulièrement dans l'Indre et le Cher. La population est globalement stable dans les aires d'attraction des villes. À l'inverse, elle diminue le plus souvent dans les autres territoires, notamment dans les communes rurales non périurbaines.

Au 1^{er} janvier 2021, 2 573 300 habitants vivent en Centre-Val de Loire. La région fait partie des moins peuplées de France métropolitaine : plus que la Corse, moins que la Bourgogne-Franche-Comté. Elle représente 3,9 % de la population de France métropolitaine. La région se distingue par une faible densité de population : 66 habitants par kilomètre carré contre 100 en France métropolitaine hors Île-de-France, ce qui la place au 11^e rang des régions métropolitaines, entre la Nouvelle-Aquitaine et la Bourgogne-Franche-Comté.

La population reste stable entre 2015 et 2021

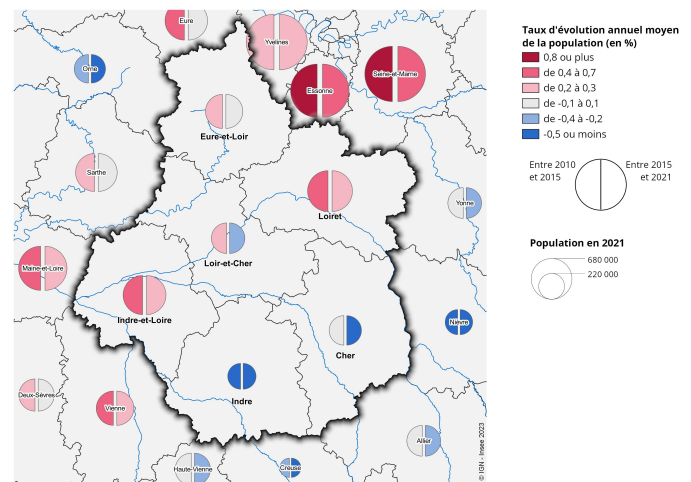
La population de la région diminue de 880 habitants en moyenne chaque année entre 2015 et 2021, ce qui rapporté au nombre d'habitants se traduit par une relative stabilité. Cette évolution est proche de celles des autres régions frontalières de l'Île-de-France : -0,1 % en Normandie et Bourgogne-Franche-Comté, nulle dans les Hauts-de-France et dans le Grand Est. La population de France métropolitaine augmente quant à elle en moyenne de 0,3 % par an sur la même période. Celle d'Île-de-France croît au même rythme. Sur la période intercensitaire précédente, entre 2010 et 2015, la population de la région progressait de 0,2 % chaque année, contre 0,5 % en France métropolitaine.

L'évolution de la population dépend de deux facteurs : la différence entre les naissances et les décès (solde naturel) et celle entre les arrivées et les sorties sur le territoire (solde migratoire). Ces deux composantes contribuent très légèrement à la baisse entre 2015 et 2021.

La population augmente uniquement dans les deux départements comportant une métropole

Le Loiret et l'Indre-et-Loire regroupent la moitié de la population régionale. Ce sont les seuls départements dont la population a augmenté entre 2015 et 2021, à un rythme cependant moindre par rapport à la période précédente ► **figure 1**. Le Loiret gagne annuellement 1 870 habitants entre 2015 et 2021, soit une augmentation de la population de 0,3 % par an ► **figure 2**. Sur la même période, l'Indre-et-Loire gagne 1 200 habitants annuellement (soit +0,2 % par an). Dans le Loiret, l'accroissement naturel contribue à la hausse de la population, tandis que le solde migratoire est nul. Dans l'Indre-et-Loire, les deux soldes contribuent à la hausse de manière équivalente (+0,1 % par an).

► 1. Évolution de la population des départements du Centre-Val de Loire



Lecture : Dans le Loir-et-Cher, le nombre d'habitants augmente de 0,2 % par an entre 2010 et 2015 et baisse de -0,2 % par an entre 2015 et 2021.

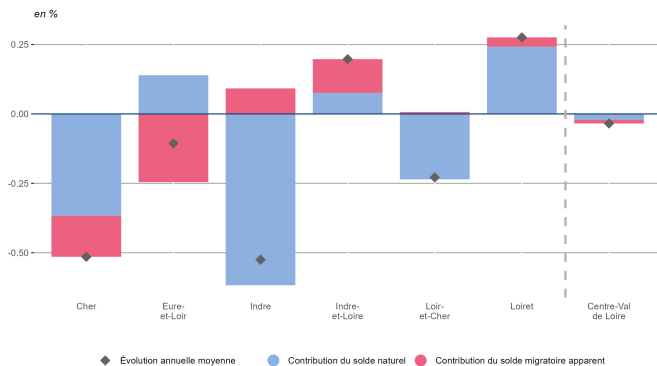
Source : Insee, Recensements de la population 2010, 2015 et 2021.

Entre 2015 et 2021, le nombre d'habitants des départements de l'Eure-et-Loir et du Loir-et-Cher diminuent respectivement de 0,1 % et 0,2 % en moyenne par an. En Eure-et-Loir, l'excédent naturel (+0,1 %) compense en partie le déficit migratoire (-0,2 %), tandis que dans le Loir-et-Cher, le solde naturel est négatif (-0,2 %) et le solde migratoire nul. Dans le sud de la région, les populations du Cher et de l'Indre baissent à un rythme plus soutenu : -0,5 % par an entre 2015 et 2021. Le Cher cumule déficits naturel (-0,4 %) et migratoire (-0,1 %). Dans l'Indre, le solde migratoire est légèrement positif (+0,1 %), sans compenser le solde naturel fortement négatif (-0,6 %).

Entre 2010 et 2015, seuls le Cher (-0,1 %) et l'Indre (-0,6 %) perdaient déjà des habitants. Dans le Cher, la baisse de la population s'est accentuée : de -2 300 habitants entre 2010 et 2015 à -9 400 habitants entre 2015 et 2021. Dans l'Indre, la population a diminué du même nombre sur les deux périodes (-7 000).

Parmi les six chefs-lieux de département, la population de Blois augmente le plus fortement (+0,4 %) entre 2015 et 2021, portée par l'excédent naturel, tandis que la contribution du solde migratoire est nulle. Les populations d'Orléans et de Tours progressent également (+0,3 % et +0,2 % par an), malgré un déficit migratoire marqué à Orléans (-0,5 %). Les populations de Chartres, Châteauroux et Bourges diminuent (respectivement de -0,2 %, -0,3 % et -0,6 % par an).

► 2. Variation annuelle moyenne de la population et contributions dans les départements



Note : les taux de variation sont arrondis au plus près de leurs valeurs réelles. La somme des taux dus aux soldes naturel et migratoire peut être de fait légèrement différente du taux de variation de la population.

Lecture : En Eure-et-Loir, le taux de variation annuel moyen est de -0,1 % entre 2015 et 2021. Le déficit migratoire (-0,2 %) est compensé en partie par l'excédent migratoire (+0,1 %).

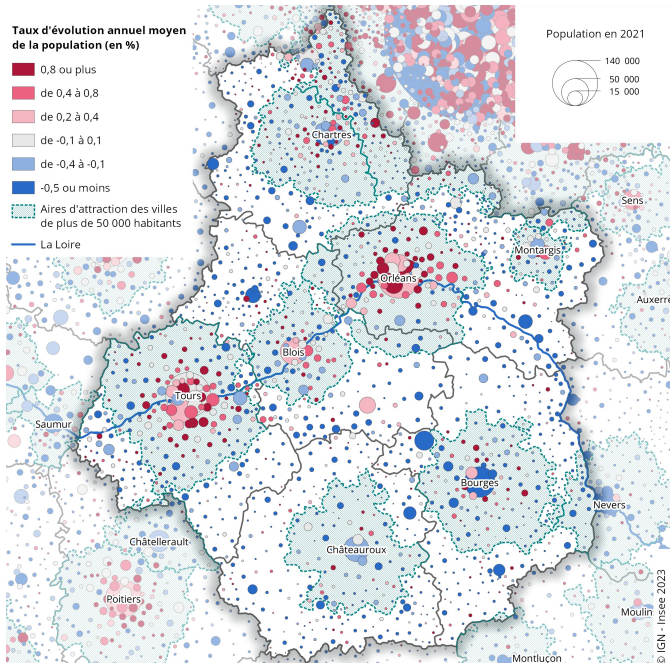
Source : Insee, Recensements de la population 2015 et 2021.

La population diminue dans les aires d'attraction des villes de moins de 50 000 habitants

En Centre-Val de Loire, 621 communes gagnent des habitants entre 2015 et 2021, soit plus d'un tiers (35 %) des 1 757 communes

► **figure 3.** Près d'un habitant sur deux vit dans une commune rurale. Dans ces communes, la population diminue du fait du déficit naturel (-0,2 %). À l'inverse, dans les communes urbaines, le solde naturel est positif et la population augmente de +0,1 %.

► 3. Évolution de la population entre 2015 et 2021 par commune



Lecture : À Tours, la population augmente de 0,2 % par an entre 2015 et 2021 pour atteindre 137 660 habitants.

Source : Insee, Recensement de la population 2021.

Plus d'un habitant sur cinq réside dans l'une des deux métropoles régionales. Entre 2015 et 2021, la population s'accroît de 0,6 % dans la métropole orléanaise et de 0,3 % dans la métropole tourangelles. Aussi, les intercommunalités connaissant la plus forte croissance démographique de la région appartiennent aux couronnes des aires d'attraction des villes d'Orléans ou de Tours. Les deux aires les plus peuplées de la région (plus de 200 000 habitants) voient leur population croître de 0,4 % entre 2015 et 2021. La population continue de croître dans les pôles (+0,4 % par an) du fait du solde naturel positif. Dans les couronnes, la contribution du solde naturel est moindre (+0,2 %), mais le solde migratoire participe à la croissance démographique (+0,3 %). Dans la partie régionale de l'aire d'attraction de Paris, la population est stable, l'excédent naturel compensant le déficit migratoire (+0,3 et -0,3 %).

L'évolution de la population entre 2015 et 2021 diffère dans les aires moins peuplées. Dans les communes des aires d'attraction des villes de 50 000 à 200 000 habitants, la population diminue de 0,1 % par an entre 2015 et 2021, uniquement du fait du solde migratoire négatif (-0,1 %). Cette baisse concerne aussi bien les pôles (-0,2 %) du fait des migrations, que les couronnes (-0,1 %) où le solde naturel est négatif. La population diminue de 0,6 % par an dans les aires d'attraction des villes de moins de 50 000 habitants. La diminution est la plus forte dans les communes des pôles (-0,7 %), principalement du fait du solde naturel négatif. Les couronnes voient également leur population diminuer (-0,5 %). Dans les territoires ruraux non périurbain, c'est-à-dire les communes rurales hors aire d'attraction d'une ville, la population diminue de -0,6 % du fait du déficit naturel. ●

Thibault Tillard (Insee)

► Définitions

Le **solde naturel** est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période. On parle d'accroissement naturel ou d'excédent naturel lorsque le nombre de naissances est supérieur à celui des décès.

Le **solde apparent des entrées sorties** approche la différence entre le nombre de personnes entrées sur un territoire donné et le nombre de personnes qui en sont sorties, au cours de la période considérée. Il est obtenu par différence entre la variation totale de la population au cours de la période considérée et le solde naturel.

L'**aire d'attraction d'une ville** définit l'étendue de son influence sur les communes environnantes. Une aire est un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué d'un pôle de population et d'emploi, et d'une couronne qui regroupe les communes dont au moins 15 % des actifs travaillent dans le pôle. La commune la plus peuplée du pôle est appelée commune-centre.

► Sources

Les données de population au 1^{er} janvier 2021 dans les limites territoriales des communes existant au 1^{er} janvier 2023 sont officielles dès leur authentification par décret. Ces populations officielles entrent en vigueur au 1^{er} janvier 2024.

Les statistiques sur les naissances et les décès sont issues de l'exploitation des informations d'état civil transmises par les mairies à l'Insee.

► Pour en savoir plus

• **Brutel C.,** « Entre 2015 et 2021, la croissance démographique est deux fois plus élevée dans l'espace urbain que dans le rural », *Insee Focus n° 316*, décembre 2023

• **Diel O., Formont C.,** "En recul sur la dernière décennie, la fécondité du Centre-Val de Loire reste supérieure à la moyenne française – Bilan démographique 2022 du Centre-Val de Loire", *Insee Analyses Centre-Val de Loire n°103*, novembre 2023

